

# *Débat d'Orientation Budgétaire 2007*

**26 Février 2007**

Le Débat d'Orientation Budgétaire constitue un moment essentiel de la vie d'une collectivité locale.

Première étape du cycle budgétaire, c'est l'occasion d'observer l'évolution de la situation de Perpignan, de définir sa politique d'investissement et sa stratégie financière.

### **LA SITUATION DE PERPIGNAN :**

#### **✓ L'arrivée du TGV : 17 Février 2009 moins de 2 ans...**



L'arrivée du TGV, dans la nouvelle gare de Perpignan, reliant Barcelone à Perpignan en 50 minutes constitue l'évènement majeur de ce début de siècle.

Nos choix politiques doivent tenir compte de cette échéance qui doit donner une impulsion décisive à l'activité économique de l'ensemble du département.

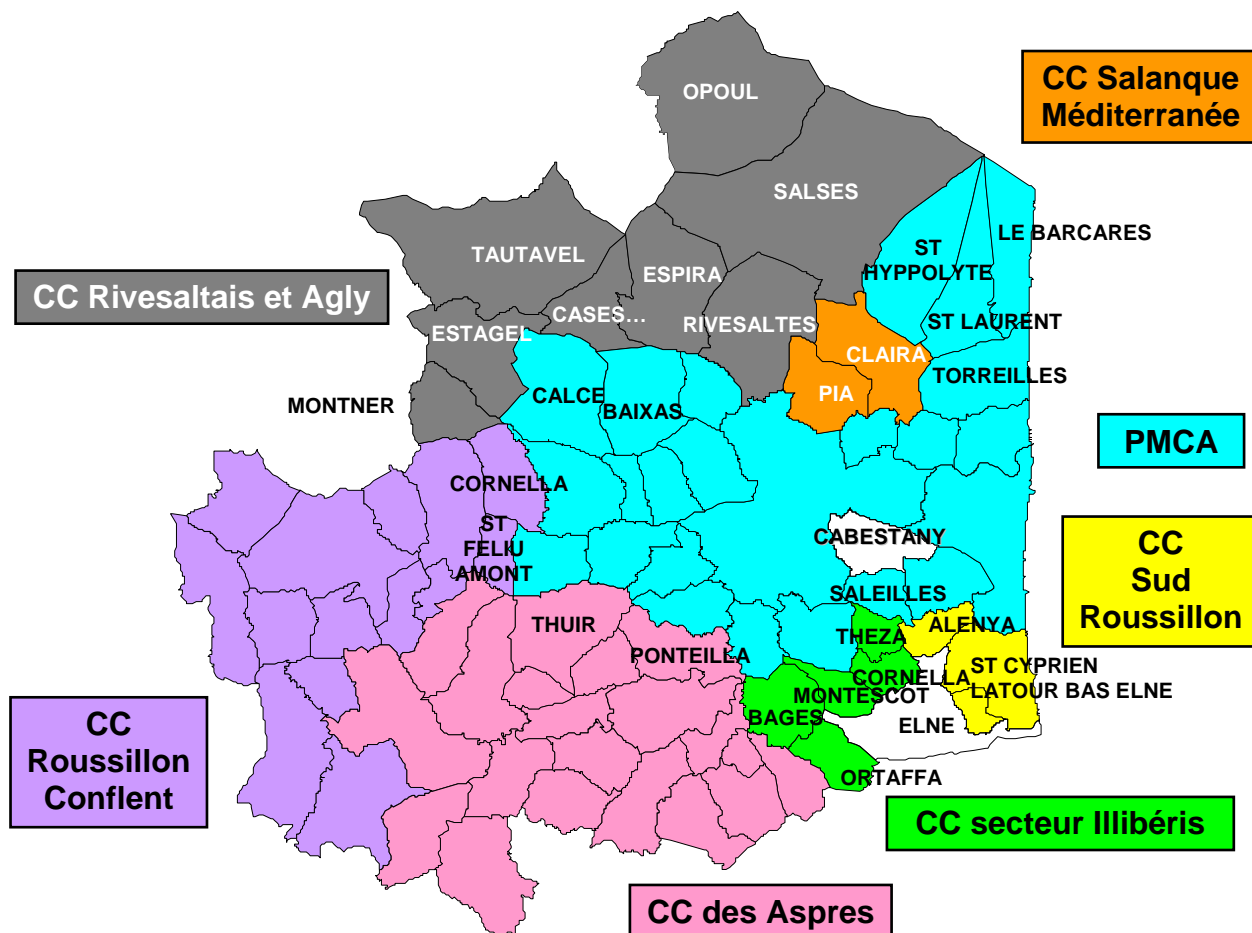
Perpignan se prépare à cette mutation depuis de nombreuses années (acquisitions foncières réalisées par la Ville, études, concertations avec la population). Les premiers travaux ont commencé en 2006 (le boulevard STEF reliant l'avenue du Dr Torreilles avec le boulevard Saint-Assisclé, le boulevard Saint-Assisclé et le parc de stationnement en cours de réalisation).

Les travaux du Pôle d'Echange Multimodal débuteront en juillet 2007, ceux du passage reliant l'avenue Général de Gaulle au quartier Saint-Assisclé en Mars 2007. L'Hôtel de l'Agglomération démarrera ses travaux en Février 2007. Au **total 110 M€** seront investis d'ici 3 ans dont 65 M€ par SACRESA, 15 M€ par Perpignan Méditerranée Communauté d'Agglomération, **20 M€ par Perpignan** et 0,5 M€ par le Conseil Général des Pyrénées Orientales.

Le TGV va positionner l'agglomération perpignanaise dans le réseau des grandes villes européennes. Avec le TGV, demain, Perpignan devient une ville pont entre le sud et le nord de l'Europe à moins d'une heure d'une grande métropole européenne.

**L'avenir se dessine : Perpignan ville pont d'un territoire organisé (l'Archipel Roussillonnais) et cohérent de 250 000 habitants apte à être le pôle central de la grande conurbation transfrontalière de 900 000 habitants de Narbonne à Gérone.**

## ✓ L'organisation du territoire : l'Archipel roussillonnais



En structurant une agglomération puissante, nous disposerons de capacités financière et politique nécessaires pour jouer notre rôle économique dans ce nouvel espace transfrontalier qui se met en place. Nous organisons une nouvelle gouvernance avec une articulation Ville / Agglomération qui doit être à la hauteur de l'ambition de notre projet de territoire dont nous devons préserver le cadre de vie exceptionnel.

☞ **Perpignan Méditerranée Communauté d'Agglomération** regroupe désormais 24 Communes (229 499 habitants, ce sont les Communes qui ont demandé à intégrer cette structure) avec des compétences importantes liées à l'aménagement de l'espace, l'économie, le logement, les déplacements, l'environnement, l'eau et l'assainissement, l'hydraulique, l'enseignement musical, le tourisme, l'agriculture, la viticulture, etc...

Après le temps des études et des diagnostics, chacune de ces compétences dispose désormais d'un schéma directeur opérationnel :

- **schéma directeur économique** organisant le développement des zones économiques par filières (logistique, industries nautiques, santé, nouvelles technologies, énergies renouvelables, etc...). Dans ce cadre un schéma de développement commercial a été adopté le 20 novembre 2006 pour tenir compte de l'augmentation de la population.

- **Programme Local de l'Habitat** (PLH), Perpignan Méditerranée Communauté d'Agglomération à la délégation des "Aides à la pierre" pour la production de logements sociaux et le patrimoine privé (aide de l'ANAH). Le plan de cohésion

sociale prévoit la construction de 2000 logements sociaux sur 5 ans sur le territoire de l'Agglomération. Le Plan Local d'Urbanisation (PLU) permettra d'atteindre l'objectif de 200 logements locatifs par an sur Perpignan.

**- Schéma directeur des réseaux Eau et Assainissement :**

En 2000 et 2001, la Ville de Perpignan puis la Communauté d'Agglomération ont fait élaboré un schéma directeur d'assainissement avec pour objectifs principaux de redimensionner la station d'épuration et de faire un programme de renouvellement des réseaux en fonction de leur vétusté, de leur état général (fuite) et de leur calibre. Depuis ce schéma, PMCA s'est attachée à suivre ce programme et le mettre en concordance avec le programme voirie de la Ville de Perpignan afin de rénover le réseau d'eaux usées.

Dans un souci de coordination des actions, les réseaux d'eau potable sont remplacés si besoin en même temps que les réseaux d'eaux usées et le programme de suppression des branchements en plomb suit bien entendu ce programme d'eaux usées et anticipe très souvent le programme de réfection des voiries de Perpignan.

**- Plan de Déplacement Urbain (PDU) :** en Conseil de Communauté en septembre 2006, après une période de concertation, il sera adopté avant l'été 2007. D'ores et déjà un schéma routier a été approuvé. Le réseau des transports en commun a été développé à l'échelle de l'Agglomération.

☞ **L'Atelier d'Urbanisme** : créé en 1993, il poursuit et renforce dans ses nouveaux locaux rue Rabelais sa mission d'information, de médiation technique, de concertation auprès des Associations de quartiers et des habitants.

☞ **L'Agence d'Urbanisme** a été officiellement créée en juillet 2006. Elle constituera l'outil technique du syndicat mixte du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) Plaine du Roussillon. Elle mettra en œuvre des dispositifs d'observation du territoire pour établir des diagnostics et sera un lieu de débat sur l'évolution de l'ensemble du territoire.

☞ **L'Etablissement Public Foncier d'Agglomération** a été créé le 18 octobre 2006 pour assurer la maîtrise foncière du territoire.

**Perpignan, trop longtemps isolée, se trouve au cœur d'un territoire organisé qui dispose de dispositifs fixant des objectifs précis en terme d'aménagement de l'espace.**

✓ **Les résultats de la stratégie d'investissement entreprise il y a 12 ans et amplifiée depuis l'année 2000.**

**Pour préparer et construire cet espace transfrontalier, dont le TGV sera l'artère vitale, nous devons poursuivre la construction des équipements afin de doter Perpignan de tous les atouts d'une ville attractive.**

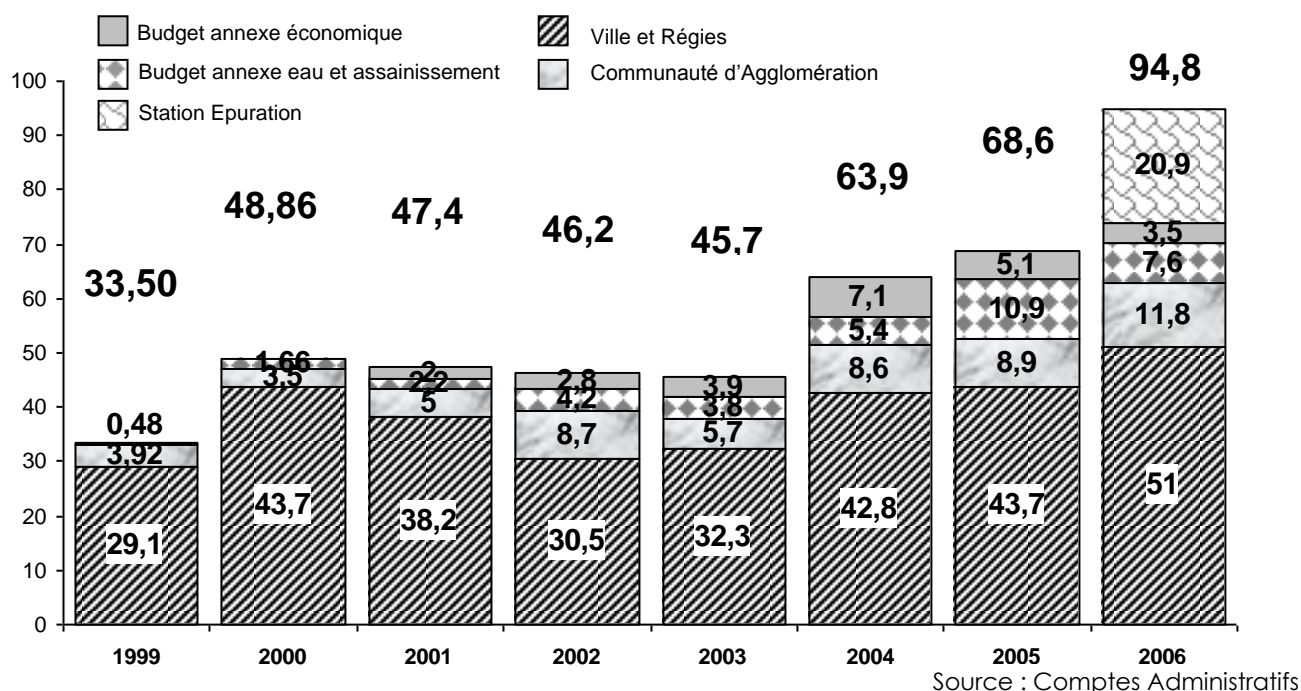
☞ **L'investissement, réalisé par Perpignan et Perpignan Méditerranée Communauté d'Agglomération sur le territoire de Perpignan, n'a jamais été aussi fort.**

Cet investissement s'inscrit dans la mise en œuvre du projet urbain et social de Perpignan qui vise à hisser notre territoire parmi les agglomérations dynamiques de

l'arc méditerranée afin de bâtir une cité solidaire préservant notre cadre de vie exceptionnel. Ce projet s'organise autour de 6 orientations :

- Reconquête du centre historique (patrimoine, espaces et équipements publics),
- Intégration des quartiers en voie d'exclusion (programme ANRU),
- Amélioration du cadre de vie des quartiers (équipements de proximité, voirie, espaces publics, services sociaux etc...),
- Modernisation des équipements dédiés à la Petite Enfance (Crèches), l'Enfance (Ecoles Maternelles et Primaires, Centres Aérés) et la Jeunesse,
- Mise à niveau des grands équipements sportifs et culturels,
- Aménagement du quartier, des services et de l'habitat autour de la future gare TGV.

● **Evolution de l'investissement sur le territoire perpignanais (en M€)**



La nouvelle gouvernance Ville / Agglomération permet une progression régulière de l'investissement sur le territoire de Perpignan pour la mise en œuvre du projet urbain et social. Près de 100 M€ investis par la Ville et l'Agglomération en 2006, un investissement sur Perpignan doublé en 3 ans.

☞ **Perpignan 2<sup>ème</sup> plus forte progression de population de France après Toulouse.**

- L'INSEE a publié l'estimation au 1<sup>er</sup> juillet 2004 des populations de l'ensemble des Communes de France. La comparaison avec la population du recensement exhaustif de 1999 montre que **Perpignan est la Ville de France de plus de 100 000 habitants qui voit sa population augmenter le plus, 114 800 habitants, soit : + 9,21 %.**

- Cette information confirme la justesse des choix politiques retenus : **investir pour attirer les populations et les entreprises et créer de la richesse fiscale**, illustration du fameux "cercle vertueux de l'investissement", concept dont nous avons souvent débattu lors de nos précédentes discussions budgétaires.
- Les conséquences financières sont d'ores et déjà importantes. Ainsi :
  - 2005 aura été l'année de la hausse la plus forte pour les bases fiscales de la Taxe Foncière : + 2,45 % (hors revalorisation de l'Etat),
  - 2006 aura été l'année de la hausse la plus forte pour les bases fiscales de la Taxe d'Habitation : + 2,86 % (hors revalorisation de l'Etat),
  - les droits de mutation connaissent une progression constante,
  - toutes les recettes liées à la population progressent régulièrement depuis 6 ans.
- A compter de 2009, la nouvelle population sera prise en compte :
  - dans les dotations de l'Etat : les répercussions financières seront importantes pour Perpignan et Perpignan Méditerranée Communauté d'Agglomération, en particulier avec une progression importante de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) et de la Dotation de Solidarité Urbaine (DSU),
  - pour l'ensemble des indicateurs et ratios financiers : la physionomie de l'ensemble des indicateurs financiers se trouvera profondément modifiée. En effet, la pratique fait que les masses financières des collectivités sont souvent ramenées à la population. Les ratios obtenus sont médiatiques, mais peu pertinents... Une forte progression de la population a pour effet, par exemple, de réduire mécaniquement de l'ordre de 10 % la dette par habitant, de minorer les charges et les produits par habitant.

• **Si la progression de la population a des conséquences favorables pour les finances de Perpignan, elle doit aussi orienter nos choix politiques : en 2007 Perpignan continuera à compléter les équipements dans tous les domaines nécessaires pour préparer l'avenir : la stratégie d'investissement sera renforcée.**

## ☞ **Les principaux investissements 2007 s'inscrivant dans le projet urbain et social de Perpignan :**

### **- Scolaire =**

Axe prioritaire depuis 12 ans, les investissements scolaires continueront en 2007 de façon à doter enfants et enseignants d'Ecoles fonctionnelles, modernes, adaptées à la pédagogie d'aujourd'hui.

Après le Groupe Scolaire Claude Simon en 2006, le Groupe Scolaire Dagobert ouvrira ses portes fin 2007, ce qui constituera **le 9<sup>ème</sup> groupe scolaire reconstruit à Perpignan en 10 ans**, sans compter les nombreux travaux entrepris sur l'ensemble des écoles de la Ville. En 2007, des travaux importants démarreront aussi à la Maternelle H. Rigaud, à Vertefeuille, A. France. Les études seront lancées pour E. Herriot, les Platanes et d'Alembert.

### **- Petite Enfance =**

En 2006, les Pôles Petite Enfance Joan Miro (30 places), Claude Simon (30 places) ont été créés. La Crèche Hippolyte Desprès (78 places dont 6 nouvelles) a été transformée.

En 2007, c'est la Crèche du Moulin à Vent qui va connaître une restructuration importante (78 places). De même une nouvelle structure ouvrira, le Pôle Petite Enfance Dagobert, pour le centre-ville (30 places) ainsi qu'une Halte Garderie a été ouverte dans l'ex-Ecole Madame Rolland.

Ainsi, **la capacité d'accueil en Crèches / Haltes-Garderies aura été augmentée de 123 places depuis 2001** (en intégrant la Crèche multi-accueil des Mésanges et la Halte-Garderie du Bas-Vernet). Outre l'effort financier important en investissement, l'ouverture de ces structures pèse fortement sur le fonctionnement.

#### **- Adolescence =**

Après l'Espace Jeunes du Moulin à Vent, un point Information Jeunesse à l'Université, un espace Adolescence au Moyen-Vernet, un second va ouvrir à Saint-Gaudérique en décembre 2006 et trois autres structures de ce type sont programmées en 2007 (Bas-Vernet, Centre Ancien, Saint-Martin).

#### **- Equipements Sociaux de proximité =**

Depuis 10 ans, un réseau d'équipements de proximité destiné aux populations les plus en difficultés a été tissé. Huit Centres Sociaux, Maisons de Quartiers sont implantés dans les quartiers d'habitat social et constituent souvent les derniers services publics permanents.

#### **- Mairies de quartier sur l'ensemble du territoire =**

Après le Nord, l'Ouest (Joan Miro) et la Maison du Citoyen au centre ancien, l'immeuble des Associations Saint-Joseph et la Mairie de quartier Est ouvriront en 2007. La Ville a acquis les locaux de l'ex-Baratina au Moulin à Vent pour y créer la Mairie de quartier Sud qui achèvera le dispositif, offrant aux citoyens la possibilité d'utiliser les services administratifs déconcentrés.

#### **- Sécurité et Prévention =**

- la Maison d'Accès aux Droits a ouvert Place Fontaine Neuve en décembre,
- la détection de la Prévention précoce : cofinancement d'une équipe de 3 éducateurs spécialisés dirigée par l'Enfance Catalane (convention spécifique) mise en œuvre sur le Champ de Mars depuis juillet 2006,
- création d'un lieu d'accueil et d'échanges (salle associative) dans le quartier Champ de Mars Saint-Gaudérique, inaugurée le 7 novembre 2006.

La Ville s'est par ailleurs inscrite comme support de recrutement de 3 adultes relais dans les quartiers où le support associatif est faible.

#### **- Territorialisation de la Police Municipale =**

Il existe, depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2006, des équipes attachées à leur quartier qui disposent d'un poste de proximité au sein de leur territoire d'action.

- ➔ Ainsi, le secteur Nord (Le Vernet) dispose d'un poste à la Patte d'Oie.
- ➔ Le Poste du Centre Ville se trouve au sein de la Plateforme multiservice de proximité de la Lanterne.
- ➔ Le Poste du secteur Sud rue du Colonel d'Ornano (La Lunette).
- ➔ Le Poste du secteur Est Mairie de Quartier Est, à Las Cobas.

Autour de cette base territoriale s'articulent les patrouilles des îlotiers en fonction des problèmes du moment. Le responsable de secteur de la Police Municipale dirige l'action des policiers municipaux, mais dispose également du concours d'autres agents, les Agents de Surveillance de l'Espace Urbain.

Par ailleurs, en début d'année 2007, les brigades territoriales seront renforcées par une brigade canine, constituée de deux chiens et quatre agents.

En outre, chaque brigade comprendra une brigade V.T.T.

Des moyens Technologiques :

Pour l'exercice de ses missions la Police Municipale a été dotée des moyens technologiques les plus performants :

- Ainsi un système de vidéo protection fort de 42 caméras couleurs décuple l'efficacité des patrouilles en permettant une grande réactivité en fonction des événements observés par les opérateurs qui surveillent les écrans de

visualisation. Les images, conservés 7 jours, peuvent faciliter l'action de la Police Nationale et de la Justice. Elles peuvent être renvoyées instantanément sur un écran de visualisation à l'Hôtel de Police. La prochaine tranche d'extension prévoit 29 nouvelles caméras sur l'ensemble du territoire de la Ville.

- Un système de Téléalarme, auquel ont adhéré près de 800 perpignanais signale les intrusions où les malaises des personnes âgées. Immédiatement sont dépêchés soit un équipage de policiers, soit des vigiles expérimentés pour effectuer ce que l'on appelle le « lever de doute » et actionner les services concernés : SAMU, Pompiers, Police Nationale....

#### **- Patrimoine Historique =**

Perpignan, qui a obtenu le label "**Ville d'Art et d'Histoire**" en 2002, doit poursuivre sa politique de réhabilitation et de mise en beauté du Patrimoine Historique du Centre-Ville le long de l'Arc Gothique. En 2007, les travaux de Notre Dame La Réal s'achèveront, de même que ceux du portail sud et de la galerie de l'Eglise des Dominicains (fin de travaux : août 2007), de la Salle des Mariages (fin des travaux : juin 2007). Les Travaux du Couvent Sainte-Claire et de l'Ancienne Université débuteront. La Place de la Victoire et le parvis du Palais des Rois de Majorque seront aménagés pour mettre en valeur les Monuments Historiques emblématiques qu'ils jouxtent. De même, le Chevet de l'Eglise Saint-Matthieu dégagé va être aménagé en place.

#### **- Tourisme =**

Le soutien à l'activité Touristique se traduit par l'aide à l'Office Municipal du Tourisme (les Jeudis de Perpignan sont devenus en quelques années l'évènement populaire incontournable de l'été, drainant des spectateurs toujours plus nombreux au centre-ville), mais aussi le soutien aux "Dragons", doté du Stade Gilbert Brutus flamboyant neuf, a des répercussions favorables sur l'activité hôtelière et économique et aux diverses activités culturelles (Festival VISA POUR L'IMAGE, Festival Musique Sacrée, Estivales...).

#### **- Culture =**

La Ville de Perpignan a fait de la culture un axe-clé de sa politique de développement, transformant sa situation frontalière et culturellement duale, son retard d'urbanisation des siècles précédents, sa spécificité identitaire, en atouts décisifs.

Autrefois lointaine province, la Ville est devenue un pont et une plaque tournante commerciale entre nord et sud. Elle a fait de l'accueil de tous et de son bilinguisme un puissant moteur de rapprochement avec la Catalogne du Sud. Riche d'un patrimoine quasiment intact, elle affiche aujourd'hui une densité extraordinaire de monuments et lieux patrimoniaux. Catalane, elle a su devenir une deuxième capitale régionale. Après un premier mandat consacré à la musique (Casa Musicale, Médiateur, Conservatoire National de Région) et au patrimoine (Arc Gothique notamment), le mandat en cours se place sous le signe ambitieux du **Théâtre de l'Archipel**, structure européenne transfrontalière et novatrice, animant un réseau de troupes locales organisé en "Archipel des Théâtres". Par ailleurs, l'évolution de l'Ecole des Beaux Arts vers un cycle diplômant (4<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup> et année post grade) ouvre la voie à des résidences d'artistes et à une restructuration des Musées à partir de 2008.

Dès 2007 débuteront les travaux du Théâtre de l'Archipel, scène d'exception adossée à un dispositif original d'ancrage des compagnies et groupes locaux dans les quartiers qui repose sur l'aménagement de quatre petites salles de spectacle (100 places environ) qui structurent l'espace urbain le plus sensible (Chapelle basse Couvent des Minimes, Capucins, Primavera, Romarins).

2007, c'est la fin de l'aménagement ambitieux du site de **l'Arsenal Espace des Cultures Populaires**, situé en plein quartier Saint-Jacques, qui entend :

- au travers de la Casa Musicale porter à un point d'excellence les pratiques, en amateur, musicales et chorégraphiques fondées sur la mixité sociale et culturelle,
- constituer avec l'Institut Jean Vigo, un lieu de rencontre unique pour les cinéphiles et un point de développement de l'accueil de tournages.
- accueillir des résidences d'artistes.

Par ailleurs, Perpignan sera en 2008 capitale de la culture catalane, ce qui sera la reconnaissance des efforts faits par la Ville pour la reconquête de sa culture et de son identité.

#### **- Déplacements Circulation =**

Dans ce domaine les investissements sont partagés avec la Communauté d'Agglomération, le Conseil Général des Pyrénées-Orientales et le Conseil Régional Languedoc-Roussillon. Un protocole portant sur 138,5 M€ TTC a été signé entre les quatre Collectivités. Il concerne notamment la rocade Ouest, le boulevard Nord Est, le 4<sup>ème</sup> Pont, la déviation de Porte d'Espagne ou encore le passage à gabarit réduit sous le giratoire des Arcades et l'aménagement du giratoire du Mas Rouma et de la route d'Argelès.

Enfin, s'ajoute au programme 2007-2008 pour compléter le réseau de pistes cyclables (de l'ordre de 3 M€) en liaison avec le réseau inter villages développé par Perpignan Méditerranée Communauté d'Agglomération.

Les transports en commun et les parkings relais sont à la charge de Perpignan Méditerranée Communauté d'Agglomération.

#### **- Environnement =**

Le **Parc Sant Vicens** (8 hectares) et **les berges de la Têt** (10 hectares) seront achevés en 2007. Au total Perpignan disposera de **190 hectares** ouverts au public dont :

- Parc Maillol (10 hectares)
- Serrat d'en Vaquer (8 hectares)
- Square Bir Hakeïm (3 hectares)
- Bois des Chênes (5 hectares)

Les travaux dans les jardins de proximité seront développés ainsi que l'embellissement par le fleurissement.

Les travaux de la **nouvelle station d'épuration** sont engagés. Elle sera opérationnelle en décembre 2007 (investissement de 40 M€).

#### **- Energie renouvelable =**

A l'instar des orientations décidées à l'échelon international et national, la Ville a engagé dans le cadre de la Maîtrise de l'Energie et des limitations des rejets des gaz à effet de serre, une politique volontariste et intègre désormais dans tous les projets de construction ou de restructuration d'un bâtiment public un volet Qualité Environnementale. Ces orientations se concrétisent par un recours aux énergies renouvelables et notamment l'énergie solaire. Des installations de production d'électricité par panneaux solaires photovoltaïques ou de production d'eau chaude sanitaire par panneaux solaires thermiques ont été lancées dès 2006 et leur développement est prévu dans plusieurs nouvelles constructions en 2007. De même, une Charte Environnementale commune aux différents maîtres d'ouvrage (Ville, OPAC...) sera intégrée au PNRU et servira de base cohérente à une action forte et affirmée pour la Qualité Environnementale des futurs aménagements et constructions de ce programme. Cela concernera aussi bien la construction des logements que des bâtiments publics.

### **- Espace Public de proximité =**

Les efforts considérables pour améliorer l'espace public, l'éclairage, les trottoirs et les chaussées seront poursuivis en 2007.

### **- Sport =**

Deux axes ont été toujours privilégiés : les **équipements structurants et équipements de proximité** permettant d'offrir les moyens de pratique du sport à tout sportif du débutant au professionnel, que leur choix soit en pratique individuelle ou en club associatif. Les scolaires demeurent de gros utilisateurs de l'ensemble des équipements sportifs.

Après Brutus (Rugby à XIII professionnel et Associations) en 2006, la Plaine de Jeux (Rugby à XV Associatif et Scolaire), le stade Aimé Giral (Professionnel) et le nouveau stade Clodion seront achevés en 2007. Les travaux du nouvel Espace Aquatique du Vernet seront lancés dès le mois d'Avril. Un nouveau skate park sera créé au Parc des Sports. La rénovation du Gymnase Jean Lurçat sera achevée.

### **- Programme National de Rénovation Urbaine =**

Suite à la signature d'un avenant amplifiant encore l'action dans les quartiers de rénovation urbaine, ce sont **275 M€** qui seront investis jusqu'en 2010 dans le centre ville, les quartiers Clodion/Torcatis/Roudayre, Baléares Rois de Majorque, Vernet Salanque et Peyrestortes. Avec **105 M€** de l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine, la Ville et les opérateurs de l'habitat social disposent enfin du partenaire financier permettant d'intervenir dans la transformation physique du quartier. En 2007, les travaux seront amplifiés.

### **- Volet Logement =**

Le Programme de Rénovation Urbaine (convention ANRU) de la Ville de Perpignan prévoit la démolition et la reconstruction de logements sur 5 ans :

- **554 logements seront démolis, 812 logements seront reconstruits sur site et hors site,**
- **1 374 logements seront réhabilités,**
- **1 200 logements seront remis sur le marché immobilier du centre ville, dans le cadre de l'OPAH RU dont l'ANRU financera 150 PLAI et 474 logements dans le cadre de la restructuration d'îlots,**
- **272 logements seront réhabilités dans les copropriétés Baléares Rois de Majorque.**

2007 verra le lancement de nombreuses opérations sur l'ensemble des sites :

#### **Le Vernet :**

##### **Peyrestortes :**

- Démolitions
  - bâtiment A (2006) : 23 logements
  - bâtiments B et G (2007) : 23 logements
- Reconstructions :
  - 10 maisons d'aujourd'hui : financement 2006 - travaux 2007
  - 5 Maisons de Ville PLAI : financement 2006 - travaux 2007

##### **Salanque :**

- Démolitions :
  - Bâtiments W, X, Y : 75 logements (2007)
- Reconstructions :
  - 14 Maisons d'Aujourd'hui (2007)
- Réhabilitations : études 2007 premiers travaux 2007

##### **Torcatis**

- Démolitions
  - Bâtiment P 32 logements (2006)
- Reconstructions:

- 9 Logements locatifs sociaux (2007)
- 9 Maisons d'Aujourd'hui (2007)
- Réhabilitations : études 2007, lancement travaux 2007

Le respect tout au long du programme du volume de l'offre locative sociale, appelé « règle du 1/1 » se traduit pour l'OPAC Perpignan Roussillon par des reconstructions hors sites dont les dossiers déposés à l'ANRU sont les suivants et dont les travaux démarreront en 2007 :

**Réalisations Hors sites :**

- Rue Millet : 8 PLUS CD
- Rivages de la Têt : 16 PLUS CD, 4 PLAI
- Avenue du Canigou, Carlettes : 13 PLUS CD, 7 PLAI
- Rue Edison : 1 PLAI
- 16 et 18 rue Millet : 2 PLAI
- 4 bd Saint Assisclé : 25 PLUS CD
- Groupe scolaire Léon Blum 6 PLUS CD
- Groupe scolaire Bouchor : 7 PLUS
- Vertefeuille : 16 PLUS CD
- Parc Ducup : 23 PLUS CD, 9 PLUS
- Domaine d'Aragon : 6 PLUS CD

La Ville de Perpignan va poursuivre et accentuer son engagement en faveur de la production de logement locatif social en participant financièrement à la prise en compte des montants de surcharge foncière de ces opérations à hauteur de 2 M€.

De plus, en complément de ce programme Logements Locatifs Sociaux, l'OPAC va lancer une série de réalisation en accession sociale dès 2007 pour une livraison 2008, des opérations suivantes :

- Vertefeuille : 3 T4 et 6 T5
- Parc Ducup : 10 T4 et 9 T5
- Chemin de Torremila (domaine d'Aragon) : 4 T4

**Baléares Rois de Majorque :**

- Prémption par la Ville de Perpignan au profit de l'OPAC PR de 85 logements (79 réalisés)
- Mise en oeuvre d'un plan de sauvegarde des copropriétés dégradées :
  - Rois de Majorque : travaux votés (fin 2006), premières réhabilitations (2007)
  - Baléares : travaux à voter mi 2007

<b>PNRU – Volet logements Synthèse 2007 hors centre ville</b>	
<b>Démolition</b>	<b>58 logements</b>
<b>Reconstruction</b>	<b>162 logements</b>
<b>Maison aujourd'hui</b>	<b>33 logements</b>
<b>Accession sociale</b>	<b>32 logements</b>

**Centre Ancien :**

**La production et la réhabilitation de logements en cœur de ville :**

Depuis 2003, dans le cadre de l'OPAH RU, 18 810 K€ de travaux ont été mis en oeuvre pour réhabiliter :

- 454 logements privés concernés par des aides publiques destinées à l'habitat, ANAH, Ville, Département et CAF, parmi lesquels :
- 200 ont d'ores et déjà été livrés,
- 60 sont en cours de travaux,
- 188 ont fait l'objet de travaux de sortie d'insalubrité ou de péril,
- 225 étaient vacants,

- 197 ont été conventionnés après travaux (52 % des programmes locatifs),
- 28 logements PLAI ont été réalisés par les bailleurs sociaux (40 dossiers sont en cours de montage avec des aides prévisionnelles de l'ANRU),
- 263 logements concernés par des travaux de façade (ravalement, remplacement de menuiseries, évacuation des eaux pluviales...) financés exclusivement par la Ville.

Par ailleurs, 35 logements supplémentaires ont été réhabilités en bénéficiant exclusivement de défiscalisation au titre de la loi Malraux et 46 ont fait l'objet de travaux de remise aux normes sans demandes de financement suite aux procédures coercitives (RSD notamment), soit 81 logements de plus.

Soit total d'intervention sur **826 logements**.

#### **PRI et îlots :**

- Révolution Française II : lancement des travaux en 2007 pour la production de 65 logements
- Îlots stratégiques 0 et 1 St-Matthieu : travaux 2007 pour de l'accession sociale
- Îlot stratégique 4 Saint-Jacques (Place du Puig) : 2007

#### **Opérations dans le diffus :**

Trois opérateurs sont présents sur le centre ville avec un objectif de production de 150 logements locatifs sociaux.

Depuis la signature de la convention PNRU :

- PRSA : 8 logements (2004-2005), 16 logements (2006), 14 logements (2007) ; soit 38 sur 60 au total
- OPAC PR : des opérations prévues en 2007 et 2008 : 14 et 27 (financements 2006 et 2008) ; soit 41 sur 40 au total
- OPAC 66 : 9 logements (2004-2005), 16 logements (2006), 16 logements (2007) ; soit 41 sur 50 au total.

**En 2007, Perpignan confortera son aide à la politique de l'habitat en allouant une enveloppe de 3,7 M€.**

☛ **L'investissement dans les aménagements de l'espace public et les équipements se poursuit en 2007 dans tous les quartiers.** Quelques exemples :

#### Vernet :

Espace Aquatique Vernet

Stade Brutus

Stade Aimé Giral

Plaine de Jeux

Primavera

Parc Maillol

#### Bas-Vernet :

Stade Clodion

Parc Clodion

4<sup>ème</sup> Pont

Jardin Digue d'Orry et Berges de la Têt

Maison pour Tous

Espace Adolescence

#### Centre Ville :

Place de la Victoire

Parvis Palais des Rois de Majorque

Allées et Fontaine Maillol

Place Berton  
Place Fontaine neuve  
Arsenal Espace des Cultures Populaires  
Place de la Cativa (chevet Saint-Matthieu)  
Maison du Citoyen  
Jardin Bausil

Ouest :

Avenue Dalbiez  
Boulevard Saint-Assisclé  
Boulevard STEF  
Pôle Multimodal  
ZAC du Foulon  
Extension Mairie-Annexe Saint-Assisclé  
Espace Adolescence

Est :

Mairie de quartier  
Parc Sant Vicens  
Gymnase Lurçat  
Espace Adolescence  
Rocade Nord-Est

Sud :

Skate park au Parc des Sports  
Crèche Moulin à Vent  
Baléares Rois de Majorque : espace public  
Ecole H. Rigaud

\*\*\*

**L'ensemble de tous ces équipements dans les différents domaines, services de proximité dans les quartiers, concourt au développement des politiques publiques pour mieux vivre ensemble dans la diversité.**

**✓ L'Administration Municipale, maillon essentiel pour la réussite du projet urbain et social :**

L'Administration Municipale est reconnue pour sa qualité, son sens du service public et son professionnalisme.

Elle joue un rôle essentiel dans la réussite du projet urbain et social :

- c'est sur elle que repose la réalisation des projets,
- sa capacité d'écoute sur le terrain est indispensable pour faire partager le projet collectif.

Depuis plusieurs années nous agissons pour avoir une administration moderne et de proximité :

- Les locaux ont été transformés ou aménagés (3,5 M€ investis au CTM ; 1,4 M€ investis pour la Police...), des nouveaux locaux ont été créés dans les quartiers (Mairies de quartiers...).
- Un plan informatique pluriannuel a été lancé pour l'ensemble des services.

La mise en œuvre d'un nouveau système d'information des ressources humaines accompagné d'une réorganisation de la Direction des Ressources Humaines.

La mobilisation de la « richesse humaine » de notre collectivité doit s'assortir de nouveaux modes de gestion basés sur une gestion prévisionnelle des emplois et des

compétences. L'outil informatique doit être adapté à cette démarche et doit en faciliter la mise en œuvre. C'est en ce sens qu'il est nécessaire de se doter d'un logiciel performant permettant un gain de temps que les agents de la DRH devront consacrer à mieux appréhender l'adéquation poste/agent en travaillant à la définition d'un référentiel de compétences. La réorganisation de la Direction des Ressources Humaines, validée par le Comité Technique Paritaire du 28/11/06, prévoit la consolidation de la gestion traditionnelle par une méthodologie de suivi affinée, mais également le nécessaire développement de notre capacité à anticiper les besoins de la collectivité, tenant compte des potentialités des agents de la ville. Cette évolution de la DRH s'accompagne de la création de binômes référents pour chaque agent afin de personnaliser les relations et de faciliter le règlement de situations, notamment pour ceux d'entre eux les plus « isolés ».

- Poursuite de la stratégie de revalorisation des salaires

Depuis plusieurs années, la Ville de Perpignan poursuit une politique salariale volontariste en faveur des bas revenus. Additionnés aux mesures gouvernementales, les relèvements des régimes indemnitaires ont conduit dans un certain nombre de cadre d'emplois de catégorie C à une amélioration des salaires de + de 11 % en 3 ans.

Cette année encore, et pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive, les régimes indemnitaires ont été très sensiblement réévalués. L'enveloppe de **370 000 €** consacrée à cette dépense a permis de relever le régime indemnitaire de 1 478 agents dont :

- 14 Directeurs
- 29 Attachés
- 9 Bibliothécaires
- 3 Attachés de Conservation
- 32 Rédacteurs
- 13 Assistants et Assistants Qualifiés de Conservation
- 9 animateurs
- 54 Adjoints Administratifs
- 7 Adjoints d'Animation
- 273 Agents Administratifs Qualifiés
- 28 Agents d'Animation Qualifiés
- 35 Agents Sociaux
- 140 ATSEM
- 333 Agents Techniques
- 366 Agents des Services Techniques
- 47 Agents et Agents Qualifiés du Patrimoine
- 44 Agents Techniques faisant fonction d'Agents de Maîtrise
- 45 Agents de catégorie C ou B occupant des postes de catégorie B ou A

L'année 2007, année 4 du dispositif, il est envisagé de consacrer une enveloppe de 500 000 € supplémentaires afin de poursuivre l'action en faveur du relèvement des revenus des fonctionnaires territoriaux.

L'action municipale en faveur de la couverture santé doit être particulièrement accentuée cette année, alors que nous constatons encore trop souvent la difficulté rencontrée par les agents de la collectivité à envisager l'adhésion à une complémentaire santé. La participation employeur dans ce secteur doit apporter un confort et une sécurité supplémentaires à nos fonctionnaires. Une enveloppe d'environ 240 000 € devrait y être consacrée.

- Poursuite de la stratégie de pérennisation de l'emploi public.

Il faut rappeler que la politique d'insertion et de déprécarisation des contractuels, initiée en 1998, s'est poursuivie cette année encore par la stagiairisation de 44 agents. En 2007, 68 agents devraient être intégrés dans la Fonction Publique

Territoriale. Au total, ce sont 814 "Emplois Aidés" et vacataires intégrés dans la Fonction Publique de 1998 à 2006.

L'Etat, en adoptant la réforme de la Fonction Publique dont les décrets d'application sont en cours de parution entraînant le reclassement de plus de 80 grades toutes filières confondues, s'est engagé dans une démarche d'évolution importante de la carrière des fonctionnaires par des revalorisations indiciaires, mais aussi par des assouplissements notables des règles d'avancement.

✓ **Par ailleurs, le gouvernement actuel a intensifié les dispositifs pour permettre aux collectivités d'agir efficacement avec des moyens renforcés dans les domaines sensibles :**

Après le **Programme National de Rénovation Urbaine** qui donne enfin les moyens pour changer l'échelle des interventions dans les quartiers pour les transformer durablement et socialement, après le **plan de cohésion sociale**, le **plan d'égalité des chances** et la **réussite éducative**, le contrat urbain de cohésion sociale est créé en 2007.

**- Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS) =**

La politique en direction des quartiers en difficulté repose sur un partenariat entre l'Etat et les Collectivités Locales.

Le CUCS qui prend la suite des contrats de Ville, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2007 (2007-2008-2009), se veut un cadre plus opérationnel, donnant une lisibilité aux acteurs en termes de priorités et de moyens.

Un contrat plus simple pour plus d'efficacité :

- l'ensemble des actions existantes en faveur des quartiers sont regroupées (subventions aux Associations, équipe de réussite éducative, dispositif ville vie vacances, atelier santé ville) pour une cohérence globale des actions menées.
- ainsi, la visibilité sera accrue pour les acteurs locaux (et en particulier les associations) avec la possibilité de contractualiser sur 3 ans et bénéficier d'une pérennisation des moyens sur la durée du contrat.
- des engagements financiers prévisionnels de chaque partenaire.

Des priorités d'actions concrètes s'articulent autour de 5 champs prioritaires :

- accès à l'emploi et développement économique,
- amélioration du cadre de vie,
- réussite éducative,
- prévention de la délinquance et citoyenneté,
- santé.

Des appels à projets ont été lancés conjointement par l'Etat et la Ville auprès des Associations, afin de permettre la définition du programme d'action et de leur financement pour début 2007.

**- D'autres démarches partenariales démarreront en 2007 :**

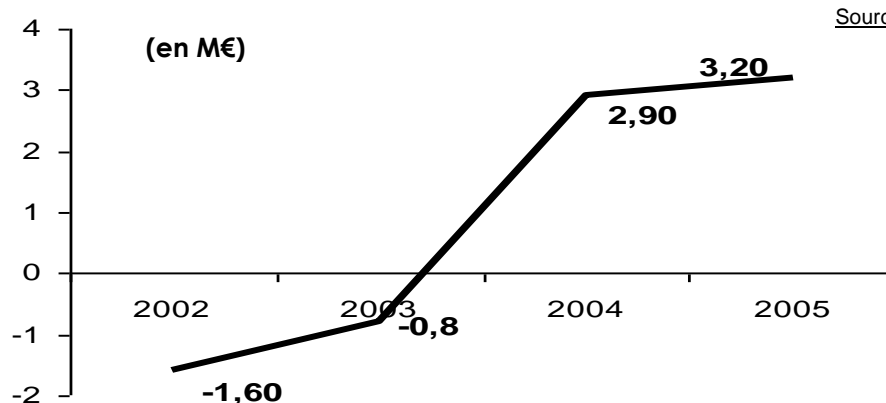
- **les Contrats de Projets Etat / Région 2007/2013** : le Théâtre de l'Archipel sera financé par l'Etat (5 M€) et la Région (1,5 M€).
- **la programmation 2007/2013 des Fonds Européens** : des appels à projets seront lancés en 2007 mais l'enveloppe est en sensible diminution par rapport à la période 2000/2006.

## ✓ La situation financière de Perpignan s'améliore

☞ Le Compte Administratif 2005 a démontré l'amélioration des finances de Perpignan.

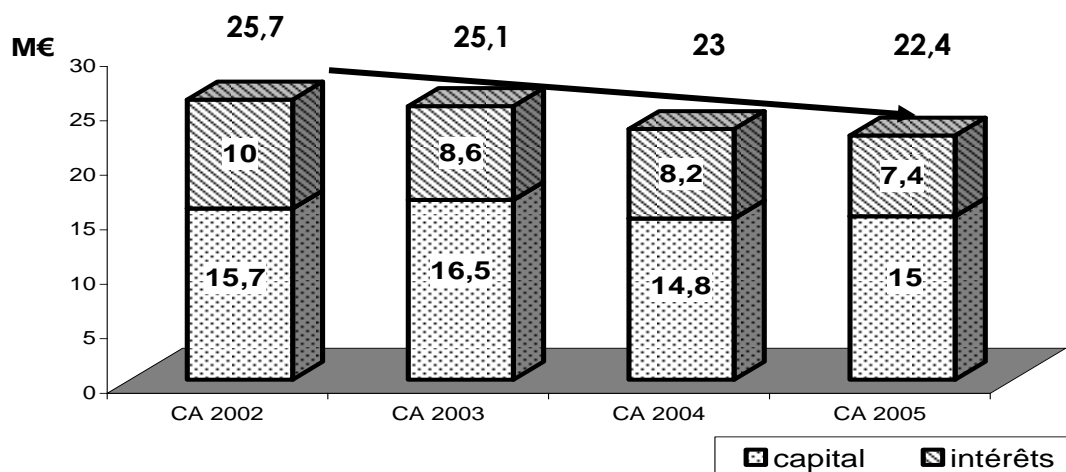
☞ 2006 devrait confirmer ses tendances :

- l'autofinancement net n'a jamais été aussi élevé :



En 2006, l'autofinancement net devrait s'élever à environ 3 M€.

- L'annuité de la dette poursuit sa diminution.



En 2006, l'annuité se situe à 23,7 M€ suite à un réaménagement de la dette qui nous a conduit à payer par anticipation des intérêts.

Dans un même temps :

- les taux de fiscalité n'ont pas bougé depuis 5 ans,
- **les services publics de proximité continuent à se développer dans tous les domaines : soit directement, soit par un soutien toujours plus fort pour des Associations indispensables à la cohésion sociale de la Cité dans les quartiers.**
- **les taux de fiscalité sont bloqués depuis 5 ans** : faisant de Perpignan la Ville où la part communale de fiscalité est la moins élevée du Languedoc-Roussillon pour le **Foncier Bâti** et la **Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères**.

TAUX 2006 :	Villes	FONCIER BATI	TEOM
	<b>Perpignan</b>	<b>24,44%</b>	<b>8,22%</b>
	Béziers	27,65%	8,71%
	Narbonne	28,63%	12,02%
	Montpellier	29,58%	11,30%
	Nîmes	31,05%	14,50%
	Carcassonne	39,82%	10,11%
	Sète	42,12%	17,35%

Par ailleurs, Perpignan, reste la deuxième Ville la moins chère de plus de 100 000 habitants pour la **Taxe d'Habitation** :

Villes	Taux 2006
Caen	16,28%
<b>Perpignan</b>	<b>16,68%</b>
Angers	16,90%
Clermont-Ferrand	16,93%
Metz	17,06%
Limoges	17,92%
Amiens	17,97%
Le Mans	18,30%
Saint-Etienne	18,47%
Mulhouse	18,50%

Rappel :  
Nîmes = 29,33 %  
Montpellier = 21,34 %  
Toulouse = 19,39 %  
Avignon = 19,24 %

## **LA STRATEGIE FINANCIERE :**

Depuis plusieurs années, Perpignan a fait **le choix d'un investissement fort et d'une fiscalité basse. C'est une équation difficile à résoudre : pourtant elle est en train de réussir.** Car un investissement fort crée de la richesse et génère une progression des ressources fiscales (Taxe Habitation, Foncier Bâti, Taxe Professionnelle). Conjugué à une stratégie active de recherche de partenaires et à une longue période de taux d'intérêt particulièrement bas, l'investissement a été financé en partie par emprunt, sans alourdir le poids de l'annuité et en sécurisant les années futures en ayant recours à des taux fixes très attractifs.

Le choix d'une fiscalité basse (part communale des impôts locaux non augmentée en € constant depuis 2001) est un choix politique pour ne pas ponctionner le contribuable perpignanais dont les ressources sont peu élevées : seulement 22,8 % des contribuables perpignanais paient leur Taxe d'Habitation sans abattement, ni dégrèvement. 36,5 % des contribuables perpignanais ne paient pas de Taxe d'Habitation.

Les orientations 2007 seront conformes à cette stratégie.

### **✓ Les orientations 2007 :**

#### **☛ Fiscalité 0 : pour la sixième fois depuis 2001.**

L'élargissement de l'assiette fiscale permettra de financer les missions des services publics, de les développer, et de poursuivre les travaux sans augmenter la fiscalité. La création depuis deux ans d'un Observatoire Fiscal permet d'optimiser la ressource fiscale en liaison avec les services de l'Administration Fiscale chargés de l'établissement de l'assiette. (Ce travail bénéficie d'ailleurs aussi aux autres collectivités).

#### **☛ Investissement : + 15 %**

Les échéances nous conduisent à **augmenter le niveau d'investissement à 58 M€ environ** :

- Le calendrier des travaux TGV nous conduisent à financer en 2007 le passage sous les voies SNCF (coût 6,4 M€).
- La pause pendant la Coupe du Monde de Rugby rend disponible le Stade Aimé Giral ce qui permet de lancer les travaux d'agrandissement qui finaliseront ce stade (coût 6,1 M€ avec, nous l'attendons, un financement de 1/3 du Conseil Régional et 1/3 du Conseil Général).

- Le Programme de Rénovation Urbaine poursuit sa montée en puissance en 2007 (21 M€ de travaux à maîtrise d'ouvrage Ville de Perpignan, subvention prévue de l'ANRU à hauteur de 10 M€) dont 3,7 M€ pour le logement.
- Le lancement du 4<sup>ème</sup> Pont, fin 2007, qui s'inscrit dans le cadre du Plan de Déplacement Urbain permettant d'accueillir une voie réservée aux transports en commun et une piste cyclable.

☞ **Les partenariats financiers permettront de financer ces travaux avec un emprunt et un autofinancement stabilisés.**

### **CONCLUSION :**

Investir pour préparer l'avenir, telle est l'ambition de Perpignan.

Aujourd'hui les perpignanais peuvent être fiers de vivre dans une ville qui avance, avec un projet porteur d'espérance : devenir un maillon fort de l'Europe du Sud.

Perpignan a une carte à jouer en préservant son identité et en s'adaptant à la modernité.

Les résultats aujourd'hui nous montrent d'ores et déjà la pertinence de ce choix.

Malgré la défaillance de certains partenaires, qui devraient être à nos côtés, jamais l'investissement n'a atteint un tel niveau à Perpignan.

La Ville s'embellit. Perpignan bouge, Perpignan change.

Le Projet Urbain et Social devient visible et chaque quartier est concerné par cette mise en mouvement.

Et pourtant, contrairement à d'autres collectivités, Perpignan bloque la fiscalité conformément à ses engagements. C'est le résultat d'une gestion maîtrisée que nous poursuivrons.

L'Adjoint Délégué aux Finances

Le Maire-Sénateur,

**Jean-Marc PUJOL**

**Jean-Paul ALDUY**